

EUSTACHE LAMBERT

Eustache Lambert.—Frère donné et interprète.—La *Cabane d'Eustache*.—Un colon qui fait fortune dans le commerce.—Fin tragique du fils cadet, Lambert-Dumont.—Carrière romanesque de Sophie Vanneck.—L'habitation de Sainte-Marie.—Descendance des Lambert.

Eustache Lambert est une des bonnes figures des premiers temps de la colonie. Sa carrière fut courte, mais pleine de dévouement et d'activité. Comme Guillaume Couture et Jean Guyet, c'est en qualité de donné au service de la Compagnie de Jésus que Lambert vint au Canada. De 1645 à 1647, on le voit accompagner les P. P. Jésuites dans leurs lointaines et périlleuses missions de l'Ouest⁽¹⁾. Lambert avait laissé en France, dans le Boulonnais son pays d'origine, sa vieille mère Françoise Boningle et une sœur Jeanne Bigot. Le 17 septembre 1650, il abandonnait aux religieuses ursulines de Boulogne un tiers des biens qu'il pourrait recueillir de sa famille, à condition qu'elles eussent soin de ses parents dans leur vieillesse⁽²⁾.

En 1650, quand les Hurons chassés de leurs terres vinrent se réfugier sous les canons de Québec, Lambert les suivit avec le P. Chaumonot dont il semble avoir été le fidèle compagnon ainsi que Couture le fut du P. Jogues⁽³⁾. C'est avec Chaumonot encore qu'il fit cette même année la mission de Tadoussac. Le *Journal des Jésuites* appelle ce serviteur dévoué *Eustache* tout court, comme il dit, parlant de Couture, *le bon Guillaume*.

Aussi bon interprète des langues que Couture et Guyet, Lambert n'avait pas la même instruction qu'eux. Il ne savait pas écrire et l'on trouve sa marque apposée à tous les contrats du temps, à la mode sauvage. C'est chose assez rare chez les gens de sa qualité. Lambert connaissait en retour l'art de manier l'épée et le fusil. En 1653, c'est lui qui commandait le camp volant que l'on avait organisé depuis quelques années pour protéger les abords de la capitale⁽⁴⁾.

Dans l'automne de 1652 (15 décembre), Eustache Lambert avait acquis une terre dans la seigneurie de Lauzon. Contrat lui fut consenti par M. de Lauzon-Charny, le 11 octobre 1653⁽⁵⁾. Cette terre comprenait huit arpents de front sur le grand fleuve St-Laurent, et quarante arpents de profondeur. Lambert y avait établi une pêche dès 1651. La seule charge imposée au nouveau censitaire était de remettre, chaque année, un dixième de l'anguille qu'il pêcherait au seigneur, et ce dernier devait lui

(1) *Journal des Jésuites*, p. p. 64-65.

(2) *Greffes Audouart*.

(3) *Journal des Jésuites*, p. 149.

(4) *Journal des Jésuites*, p. p. 156, 183. Voir aussi une étude de M. Sulte, sur le *Camp Volant de 1659*, dans la *Revue Canadienne*, série de 1881, p. 159.

(5) *Greffes Peuvrel*. Ce contrat fut passé en présence de Claude Lefebvre dit St-Ange et de Maurice Poulain, sieur de la Fontaine. Cette terre comprenait une grande partie du village actuel de St-Romuald d'Etchemin. Voir *Plan de Catalogue* de 1706.